

FICHE FORMATION - BAC PRO

BAC PRO Aéronautique option systèmes

Apprentissage – formation en alternance

Public concerné, prérequis, conditions d'accès

- Vous sortez d'une 2nde professionnelle ou avez obtenu un CAP (ou un diplôme de niveau 3)
- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*
- Vous souhaitez
 - Apprendre un métier
 - Obtenir un diplôme professionnel reconnu
 - Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
 - Sécuriser votre parcours de formation
 - Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée de la formation : sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 2 ans (20 semaines de formation (700 heures) /an au sein du lycée pendant la période scolaire).

Résumé de la formation :

Le Bac Professionnel Aéronautique option Systèmes forme des techniciens capables d'intervenir sur les systèmes électroniques et électriques des aéronefs.

La formation inclut l'entretien, le dépannage et la mise en service des équipements avioniques.

Elle alterne enseignement théorique et pratique en entreprise ou en centre de formation.

Elle prépare en trois ans à une insertion professionnelle directe dans le secteur aéronautique.

Métiers visés : (4 métiers maximum) (source France compétences, types d'emplois accessibles)

Technicien(ne) en électronique aéronautique

Technicien(ne) de maintenance avionique
Technicien(ne) système embarqué aéronautique
Agent de contrôle et de tests électroniques

Résumé du métier (source France Compétences secteur d'activités):

Les titulaires interviennent sur les systèmes électroniques des avions : navigation, communication, radar, instruments de bord.

Ils assurent le diagnostic, la réparation et le contrôle du bon fonctionnement des équipements.

Ils travaillent souvent en atelier ou sur piste, dans des entreprises de maintenance ou des compagnies aériennes.

Un fort sens du détail, des compétences techniques et une rigueur accrue sont indispensables.

Objectifs (source FC objectifs et contextes de la certification) :

Acquérir les bases en électricité, électronique, automatisme et informatique embarquée.

Maîtriser les procédures d'entretien et de vérification des systèmes avioniques.

Savoir utiliser les outils de diagnostic et les logiciels spécifiques au domaine aéronautique.

Comprendre les normes qualité et sécurité en vigueur dans l'aéronautique civile et militaire.

Apprendre à lire et interpréter des schémas techniques et des notices constructeurs.

Développer des compétences en anglais technique pour comprendre les manuels et consignes.

Acquérir une autonomie dans les interventions simples sous supervision.

Préparer aux certifications internes exigées par les entreprises du secteur.

Permettre une poursuite d'études possible vers un BTS ou une qualification complémentaire.

Contenus (source FC compétences attestées) :

Première année :

Enseignement général : 760 h (français, maths, histoire-géo, langues, EPS)

Enseignement professionnel : 920 h (électricité, électronique, anglais technique, TP, projet)

Enseignement général : 720 h

Enseignement professionnel : 840 h (approfondissement technique, systèmes avioniques, anglais)

Prérequis pour intégrer la formation

Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP/BEP) dans un domaine technique ou industriel.

Avoir une bonne maîtrise des bases scientifiques (mathématiques, physique).

Être motivé(e) par les technologies électroniques et numériques.

Avoir un bon niveau en anglais technique est un plus.

Capacité à travailler en équipe, rigueur, et respect des normes de sécurité.

Coût :

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est **gratuite** pour l'apprenti,

Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

Poursuite d'étude :

Possibilité d'intégrer un BTS via Parcoursup, un Certificat de Spécialisation..

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Validations(s) : Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 4 (Bac Pro) + d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37928/>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s):

NSF **253** – ROME **H2602 - H2901 - I1602**

FORMACODE **23613 - 23624 - 24346** – RNCP**37928**

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Renseignements et inscriptions :

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan ifpra-valo@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A